

Des grilles pour écrire le français parlé¹

Rouen (France), 20 novembre 1978

Université de Rouen

1. Introduction

Une fois les enregistrements de français parlé transcrits, linéairement et sans ponctuation, une présentation reste à trouver pour les rendre lisibles. Les grilles sont un procédé de présentation visuelle, qui tient compte des spécificités du texte oral (de quelques unes, du moins).

Nos transcriptions de français parlé sont, dans un premier temps, écrites comme du "français" écrit, sur des lignes suivies étalées sur des pages suivies, sans ponctuation toutefois. Cela constitue pour nous un matériel de travail pour observer des faits de grammaire.

Il est évident que ces textes ne sont pas *lisibles*, dans cet état, au sens où devraient être tant soit peu lisibles des textes de français écrit. Voici un exemple:

- (1) alors c'est c'est un noir en plus de ça tu vois alors il y a le problème raciste et tout et
tout tu as envie de il te fait un peu peine alors tu le vois courir là il il est beau lui et il
est beau quand il court (A.G.5.39/20-24)

On peut penser que cela est dû en partie à l'appauvrissement que subit le texte oral quand on le prive des caractéristiques de prononciation, des intonations et des gestes qui l'accompagnent. Et cela est certes important; sur cet appauvrissement, aucun truquage de présentation ne peut vraiment apporter de solution. Mais il y a un autre obstacle: nos habitudes de lecture ne nous préparent pas à suivre l'organisation très particulière des textes oraux; adopter une disposition linéaire, c'est faire comme s'il n'y avait aucune différence d'organisation entre l'écrit et l'oral. L'oral ainsi écrit en pâtit au point que son infériorité par rapport à l'écrit "écrit" paraît flagrante: tous les obstacles à la lecture risquent d'être interprétés comme des déficiences d'organisation, des troubles de la "performance", des ratés, des approximations bancales de textes faits pour être écrits linéairement.

Notre premier souci a été d'ordre pratique: fournir une présentation visuelle de ces transcriptions qui permette d'en suivre le déroulement de façon plus aisée. Nous en sommes arrivés à les disposer presque comme des strophes, avec des unités qui ressemblent à des sortes de mètres

¹ NA: Ce manuscrit a servi de base à l'article collectif publié en 1979 dans *Recherches sur le français parlé*, n°2. Comme l'exemplier a disparu, certains exemples manquants ont été empruntés à l'article de 1979.

d'une prosodie très particulière. Ce faisant, nous avons dégagé quelques-unes des particularités des textes parlés, qui les rendent irréductibles à des textes écrits linéairement. Nous avons essayé de codifier ces dispositions graphiques afin de pouvoir les généraliser à un grand ensemble de textes.

Nous n'avons pas cherché à faire une analyse de discours, qui s'attacherait à dégager le déroulement de tel ou tel texte particulier, mais à fournir des grilles pour une présentation visuelle des textes de français parlé, qui soit autre chose que de simples aménagements de la disposition linéaire.

La mise au point de ces grilles nous a menés plus loin que la simple préoccupation pratique de départ: nous avons tous été étonnés de découvrir dans ces textes des compositions riches et complexes, et d'une régularité frappante; si bien que nous avons estimé utile de dégager un concept, celui de "configurations", pour désigner ces organisations du discours parlé, qui se situent au-delà de la grammaire (au sens strict où nous l'entendons); l'intérêt de ces configurations dans les textes les plus divers, nous paraît être au moins aussi important à considérer que l'intérêt stylistique des textes écrits les plus élaborés.

2. Justification des grilles

Les grilles doivent rendre compte de certaines caractéristiques du texte oral, que ne connaît pas le texte écrit; nous en avons dégagé quelques unes: les bribes, les tenues en mémoire, les symétries, les rythmes.

2.1 Les bribes

Les textes ne donnent pas toujours d'un seul tenant les séquences complètes: ils présentent des fragments de séquences qu'il faut, pour la lisibilité, rapporter aux ensembles auxquels ils appartiennent.² Par exemple:

- (2) ils ont des appareils pour pour vraiment pour savoir d'où ça vient pour déterminer vraiment la cause (J.D.3)

Nous disposons les bribes de façon à pouvoir les aligner sous les endroits où elles prennent place dans la séquence maximale:

ils ont des appareils	pour		
	pour	vraiment	
	pour savoir		d'où ça vient
	pour déterminer	vraiment	la cause
il y a des appareils			

² L'analyse des bribes a été commencée dans deux mémoires de maîtrise à Aix-en-Provence, l'un dû à Louissette Emirikian (Les ratés de la communication), et l'autre par Christine Leroy.

- (3) ils ont tous le droit de venir hein c'est parce qu'on a le droit de venir hé c'est tout on a le droit on se le droit de venir (C.L.)

ils ont	tous le droit de venir hein
c'est parce qu'on a	le droit de venir hé
on a	le droit
on se	le droit de venir

Dans le premier exemple, un seul locuteur parle, dans le deuxième il y en a deux (le changement est à la troisième ligne); le procédé de bribe est rigoureusement le même, que le texte soit individuel ou collectif.

Les bribes se présentent de plusieurs façons.

- a) La séquence maximale est donnée en premier, suivent ensuite des fragments:

(4)

il y a pas beaucoup	de filles	au club
il y en a autant que	de garçons	
	quatre filles	dans le club
il y en a pas beaucoup		(Alison, 22/19)

- b) La séquence maximale est donnée en dernier; on trouve pour commencer les fragments:

(5)

on aurait pu	faire	
on pensait	faire	une comédie musicale (Louissette, R.94)

- c) La séquence maximale est donnée au milieu des fragments.
- d) La séquence maximale n'est donnée nulle part; on la reconstitue en rapportant les fragments les uns aux autres. On dira en ce cas que la séquence maximale n'est pas réalisée comme telle, mais qu'elle est potentiellement dans le texte:

(6)

il y a	beaucoup de métiers		
	beaucoup de métiers	qu'on peut faire	
	beaucoup de métiers	sans savoir	ni lire
			ni écrire (Nelly, Les jeux, F.10)

Par l'analyse en bribes, nous absorbons un certain nombre de faits, souvent traités comme grammaticaux, et qui pour nous ne le sont pas:

- A. la réitération lexicale (fait de répéter du lexique)
- B. certaines formes de coordination

(7)

qu'est-ce qu' il y avait dans le colis			
il y avait	heu	une bouteille	de Frontignan
	heu	une bouteille	de vin rouge
il y avait		ces bouteilles	de
			de liqueur
			de liqueur là
		les deux bouteilles	de
			de curaçao

(8)

Il y a eu	une boîte	de marrons glacés
	une barre	de nougats blancs
	une barre	de nougats noirs
et	une boîte	de griottes au kirsch

C. les coordinations par "gapping" (exemple de non répétition du verbe)

(9)

ah ben maintenant	elles viennent	de
		certainement d'ailleurs
	elles viennent	certainement d'ailleurs
		de l'étranger même
		
		de Corse
		du Liban
		
		maintenant du Liban
		(C.L.. Les Amandes 29/9)

D. des prédicats non-verbaux, qu'on peut rapporter à une séquence comme "ma grand-mère toutes les sonnettes"

Une partie des faits que l'on analyse dans certaines grammaires par "effacements" se retrouveraient, dans notre perspective, comme un des résultats possibles du procédé des bribes.

La règle que nous nous donnons pour la reconstitution des bribes est la suivante: tout ce qui appartient à l'ensemble des bribes doit pouvoir se lire enchaîné, et rester acceptable. La limite est évidemment dans la bizarrerie des enchaînements lexicaux que cela peut provoquer. Nous tenons pour acceptables les enchaînements lexicaux bizarres, nous refusons ce qui serait agrammatical.

La lecture de la séquence maximale pose un problème d'interprétation intéressant; dans certains cas nous avons l'impression qu'une seule

séquence est possible, comme dans "ce sont des voiles qui iraient plutôt sur le mât":

(10)

ce sont des voiles	qui vont	sur le	
	qui iraient plutôt	sur le mât	(B.B.M., 6)

L'autre séquence "ce sont des voiles qui vont sur le" paraît inachevée, donc non-légitime. Mais dans d'autres cas, la séquence maximale peut s'interpréter selon deux réalisations concurrentes:

(11)

tu as	un mort à bord		
ils avaient	un mort à bord	ils mettaient	la voi-
			la
			la vergue de misaine en penne

Ici à la fois "tu as un mort à bord" et "ils avaient un mort à bord" paraissent être des constituants légitimes de la séquence. Par le procédé de bribes, on peut ainsi obtenir ce que ne donne pas le texte écrit linéaire: la mise à égalité de deux constituants de la séquence, sans avoir à se prononcer sur le fait que l'un des deux est ou non une amorce ratée ou sur le fait que l'un est une retouche améliorée de l'autre, ou quoi que ce soit de ce genre.

Nous nous interdisons de fournir des interprétations à ces procédés de bribes; on pourrait les considérer comme des "ratés de la communication" et c'était notre opinion lors du mémoire de L. Emirkanian; nous sommes sur ce point devenus plus prudents. On pourrait parfois les tenir pour un procédé rhétorique de "mise en relief", comme dans cet extrait de corpus:

(12)

mais		un maçon	
mais	celles	d'un maçon à 40 ans	
.....			
mais c'est horrible	les mains	d'un maçon	c'est horrible (A.G.4.41.11)

Nous ne sommes pas en mesure de calculer l'écart entre une séquence "réussie" et une séquence "ratée", ni entre une séquence banale et une séquence élaborée. Par ailleurs, nous ne savons pas si ce mode de production du texte à l'oral correspond à quoi que ce soit de psychologique ou autre. Nous savons seulement que le phénomène de bribes empêche la lecture linéaire parce qu'il n'a pas d'équivalent à l'écrit. Nous avons été frappés également des grandes distances sur lesquelles pouvaient jouer les bribes.

2.2 *Les tenues en mémoire*³

Nous résumons sous ce terme un certain nombre de phénomènes qui ont en commun de porter sur une très longue distance; ils sont apparentés aux bribes. La disposition adoptée doit les faire ressortir; linéairement, cela ne serait pas possible.

- 1) Phénomènes d'anticipation, éventuellement, les lapsus à distance.
- 2) Les digressions, avec texte repris sur les mêmes dispositifs

Dans un texte long et complexe, la portée de ces tenues en mémoire est parfois frappante; les éléments qui composent la séquence maximale particulièrement importante pour la compréhension du texte, sont éparpillés sur une distance considérable. En ce cas, pour la présentation graphique de la chose, nous sommes tenus d'interrompre un déroulement du texte (par une ligne) et de le reprendre là où reprend la suite des bribes.

2.3 *Les symétries*

Un certain nombre de symétries dans la disposition des éléments ne peut apparaître nettement que si l'on rompt le déroulement linéaire. Pour certaines formes élémentaires comme *les chiasmes*, cela pourrait se faire à la rigueur sans recourir à une représentation visuelle particulière:

(13)

je coupe à cœur à cœur il coupe lui (J.D. 20/12/78)
--

Mais pour des configurations comme les "effets de miroirs", qui présentent une liste lexicale dans un sens donné puis la même liste en sens rigoureusement inverse, cela ne ressortirait pas autrement:

(14)

j'en ai marre marre ne me pleurez pas je ris je vais je viens (digression) je ris je vais je viens ne me pleurez pas j'en ai marre j'en ai marre (C.L., malade à l'hôpital)

³

NA: Pour des exemples sur les tenues en mémoire, cf. l'article cité, pp. 179-182.

Certaines symétries induisent des réinterprétations du texte à distance. Il en va ainsi pour un certain cas de bribes à séquence négative, ou par contraste, un fragment est réinterprété a posteriori comme positif⁴.

3. Le traitement du lexique et de la syntaxe

Nous ne pouvons pas exposer ici ni justifier l'analyse syntaxique qui dirige ce travail.

On présentera, sans argumenter, les éléments utiles à la compréhension des grilles:

- 1) L'unité d'analyse n'est pas la phrase, mais la construction.
- 2) On distingue la construction syntaxique, celle qui s'organise autour d'une catégorie grammaticale comme "construction" verbale, et la construction discursive, qui ne fait pas mention d'une catégorie spécifique; par exemple, la construction binaire pure, exemple:
(15) prtt les sous à moi (A.G.4.40.9)
- 3) La construction verbale comprend, outre le verbe constructeur et les éléments qu'il construit (nous les appelons "éléments de rection") un certain nombre d'autres choses:
 - les auxiliaires: *a* dans "il a pris sa retraite"
 - les modaux internes: *tu peux* dans "tu peux pas te les payer" (AG 5.9.1.) ; *peux* et *me permettre de*, dans: "je ne peux pas me permettre de me promener dehors" (JD 6)
 - les modaux externes: *voulez-vous que* dans: "voulez-vous que je tue un moineau"
 - les modalités, *on peut dire que* et *disons que* dans: "on peut pas dire que ce soit / disons que c'est supportable" (JD 2)
 - les éléments de la rection détachés, *à mon père* dans "à mon père je parle"
 - les associés, *selon moi*, dans: "selon moi il se trompe".
- 4) En dehors de la construction verbale,
 - les connecteurs: *évidemment que*, *mais enfin*...
 - les phatiques: *voyez*, *là*, *euh*, *ben*...
- 5) Pour les constructions non-verbales, nous parlons, s'il s'agit d'une construction binaire de "premier et deuxième élément" du binaire, par exemple: "crevé ce bateau".

⁴ NA: Pour d'autres exemples de symétries, cf. l'article cité, pp. 183-188.

- 6) Nous utilisons la relation de *corrélation*, dont le type le plus pur est: "plus ils sont grands plus ils sont bêtes" en distinguant: le corrélat (*plus*) et les deux termes corrélés.

Pour un texte donné, nous inscrivons les constituants dans des colonnes, et nous ne faisons recours qu'aux colonnes utiles pour le texte en question; par exemple, s'il n'y a pas de connecteur qui apparaisse dans le texte, nous ne mentionnons pas cette colonne. De la même façon, nous ne descendons dans l'analyse que jusqu'au point où le texte y oblige. Certains textes présentent des jeux sur les modaux et les auxiliaires tels qu'il est utile de les distinguer dans la présentation; pour d'autres, la distinction est peu rentable et nous ne la mentionnons pas. Nous considérons en effet qu'il serait impossible de représenter pour chaque texte toutes les distinctions syntaxiques potentielles dans la langue; pour chaque grille c'est donc une sélection de classes syntaxiques qui apparaît, mais pas l'ensemble.

Chaque colonne représente donc un paradigme de constituants qui reçoit la même description syntaxique.

Il est remarquable de constater que ce regroupement en colonnes, de nombre restreint, est la plupart du temps facile à faire. Dans un texte donné, on ne fait pas recours à un nombre très grand d'unités syntaxiques différentes, puisque le regroupement peut en général se faire sur la largeur d'une feuille; du reste, les ruptures entre plusieurs passages d'un texte nous sont suggérées par le fait qu'il y a rupture dans la série des unités syntaxiques utilisées.

Nous disposons en une ligne les constructions syntaxiques. Nous disposons également en ligne les suites qui constituent davantage qu'une unité syntaxique; c'est le cas pour:

(16) mais c'est horrible les mains d'un maçon c'est horrible

En effet, il serait bien délicat de trancher pour savoir si l'élément détaché "les mains d'un maçon" appartient au premier "c'est horrible" ou au deuxième; et en fait, ce qui fait la particularité de la chose, c'est justement cette configuration à trois termes (qui du reste se retrouve dans tout le passage). En ce cas, l'unité choisie pour figurer sur une ligne est plus large que l'unité syntaxique (qui serait ici "c'est horrible", plus un détaché).

4. Le lexique

Le découpage du texte ne se fait pas par conformité aux régularités du lexique; cela veut dire que tel mot, qui apparaît comme le "mot clef" dans un texte, ne sera pas forcément placé par notre grille au même endroit; il peut apparaître dans plusieurs colonnes. On n'a pas cherché à rendre compte des utilisations lexicales, ni de leur fréquence. Sur ce point, notre démarche est différente de celle de Z. Harris (1963, Discourse Analysis),

qui pour dégager l'information contenue dans le texte, utilise des transformations qui ont pour effet de retrouver certains éléments de lexique dans une position identique. Il nous a semblé intéressant au contraire, dans cette analyse qui ne vise pas du tout à dégager l'organisation de l'information, de souligner comment les mots "importants" peuvent être tirés à un bout ou à un autre des dispositions syntaxiques, et comment le même ensemble lexical peut être présenté par tous les bouts possibles:

(17)

le jour	on allait	ramasser	les	
		ramasser	les amandes	
le soir	on	enlevait	la coque	
.....				
	on	arrangeait	les amandes	
	on	enlevait	les amandes	de leur coque (C.L., Amandes)

Le lexique qui apparaît regroupé dans une même colonne (donc à un même emplacement syntaxique) est parfois identique. Mais il arrive souvent qu'il ne le soit pas et qu'il fournisse une sorte de "classe d'équivalence" intéressante par les regroupements de synonymes qu'elle propose. Ces synonymes ne sont pas nécessairement des synonymes installés comme tels dans la langue, mais simplement des termes traités comme synonymes dans le texte; à ce titre, on peut les appeler des "synonymes de discours":

(18)

les vieux	
il y en avait beaucoup	
chacun	
même là des jeunes	ils appelaient ça la traverse

Autre exemple:

(19)

des petites cordes	de cette longueur
	bien liées au bout
	qui vont sur le
	qui iraient plutôt sur le mât
	qui sert à prendre des ris

5. Les configurations et ce qu'elles nous enseignent

5.1 *La régularité*

La régularité des configurations dans un même passage est ce qui en constitue l'unité. On décidera qu'il y a un autre passage quand on change de système de régularités.

À travers des textes très différents, et à une très forte fréquence, nous avons trouvé des utilisations régulières de certaines configurations, qui forment des sortes de moules discursifs. Nous en citons quelques uns.

- 1) "parce" que dominant une corrélation. On trouve la disposition du type "parce que si a, alors b" plutôt que celle qu'on attendrait: "parce que a":

- (20) parce que selon ce que je mange je vomis
- (21) parce que il y a pas beaucoup de filles au club on les planque
- (22) parce que quand on est grand on sait écrire on sait lire
- (23) parce que ça devient je travaille ça devient impossible
- (24) parce que si il y aurait pas l'école on resterait chez nous
- (25) parce que le c'est mais c'est quand même plus ça

- 2) Réponse par "non" au deuxième terme d'une alternative:

(26)

	des moyens ou des gros
non	des moyens

- 3) Un élément détaché dominant un couple de constructions en "quand":

- (27) les gens quand ils rient ils ont pas honte de rire (AG 4.47.39)
- (28) mais une femme quand elle rentre de son travail hé qu'est-ce qu'elle fait
- (29) moi je vois plein d'hommes quand ils rentrent de travailler je suis fatigué (AG 4.37.28)
- (30) je connais des femmes moi quand leur mari il rentre à la fin de la quinzaine prrrt les sous à moi (AG 4.40.9)

5.2 *Le discours collectif*

L'intervention de multiples locuteurs ne change pas, en général, le déroulement des configurations; c'est au point que si l'on efface la marque d'intervention des locuteurs, il est difficile de la retrouver. Nous avons trouvé très étonnant que les locuteurs puissent collaborer avec une telle cohérence au discours qui se déroule, comme si celui-ci ne formait qu'un bloc; par exemple les enfants qui construisent à deux un effet de miroir. Cette dimension collective nous paraît être une des caractéristiques fondamentales de l'oral. Existe-t-il de l'écrit collectif? Toute considération

sur l'oral qui ne tiendrait pas compte de cet aspect nous paraîtrait déficiente.

Il arrive, dans les situations d'interview, que la collaboration entre interlocuteurs ne se fasse pas sur le mode du locuteur collectif et qu'il y ait des perturbations sur le texte. C'est le cas dans certaines enquêtes où l'enquêteur perd pied.

5.3 *Les rythmes*

Une dimension importante semble intervenir dans les textes oraux, celle du rythme. Les différentes configurations que nous mettons à jour semblent s'organiser en rythmes: binaires "mais c'est horrible c'est horrible", ternaires "vous les avez vues... les mains du maçon vous les avez pas vues" ou plus complexes.

Il semble que le rythme utilise la syntaxe et le lexique et les bouscule si besoin est; plusieurs phénomènes que l'on serait tenté à première vue d'analyser comme des "lapses" ont l'air de résulter d'un conflit entre la syntaxe et le rythme.

5.4 *Les problèmes difficiles*

La présentation en grilles de ces textes a pour nous une vertu essentielle: elle les rend lisibles sans un effort pénible; une fois mis en grille, le texte est beaucoup plus facile à saisir que lorsqu'il est disposé linéairement. Et cette mise en grille est assez aisée, dans la mesure où les textes offrent de très grandes régularités, aussi bien dans la syntaxe que dans les configurations. Il reste cependant des problèmes difficiles.

- 1) Plusieurs grilles sont possibles pour un même texte, selon que l'on choisit de privilégier telle ou telle régularité; que cela implique plusieurs interprétations, entre lesquelles il n'est pas aisé de trancher. Ce n'est pas le cas général, mais nous avons été arrêtés à plusieurs reprises par cette difficulté.
- 2) Les textes offrent une trop grande régularité et trop peu de variété tant de syntaxe que de configuration. On a alors l'impression que la grille se réduit à une simple liste d'éléments équivalents; en ce cas, une disposition linéaire serait aussi claire qu'une disposition en grille. Le cas ne s'est produit qu'une fois, pour le corpus des travailleurs émigrés, recueilli par Laurette Lévy et Bernard Cadasse⁵. Le fait qu'il s'agit de locuteurs en cours d'apprentissage du français en est sans doute l'explication.

⁵ NA: Pour ces exemples, cf. l'article cité, pp. 200-201.

- 3) Les textes offrent trop peu de régularités: les schémas syntaxiques et les configurations changent à chaque fois et aucune organisation globale n'apparaît, aucun "passage" ne semble constituer une unité dans le discours. Ceci s'est produit pour les textes recueillis par Bernard Borel, en langue occitane.

Dans ces deux derniers cas nous avons buté sur des textes dits dans une langue dont le statut fait problème par rapport à la collectivité.